

Questions orales

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre d'État (Relations extérieures)): Madame le Président, j'essaie de répondre à ces questions de façon constructive. Les journalistes m'ont demandé hier ce qui allait se passer et j'ai tenté de le leur expliquer de mon mieux. En fait, nous allons consulter les gouvernements des différentes îles des Antilles. Ces derniers doivent, je crois, se réunir au cours du week-end prochain. Nous allons écouter leur point de vue. Néanmoins, je ne peux dire ce que je sais et je ne peux que répéter ce que j'ai déjà dit.

Lorsqu'un gouvernement, un groupe, une junte ou une faction quelconque prend le pouvoir par la force dans un pays, nous devons examiner tous les facteurs que j'ai nommés. Il s'agit notamment de voir comment le nouveau régime exercera réellement son pouvoir et comment réagiront les pays voisins. Une sorte de consensus finit toujours par s'établir dans le monde et, au bout d'un certain temps, on finit par accepter la réalité et reconnaître le nouveau gouvernement. Si le député est fidèle à ses principes, il aurait sans doute refusé de reconnaître l'ancien gouvernement de la Grenade.

● (1120)

LES PROGRAMMES D'AIDE CANADIENS

L'hon. Sinclair Stevens (York-Peel): Madame le Président, je m'adresse de nouveau au premier ministre suppléant dans l'espoir d'obtenir une meilleure réponse, si ma question est plus explicite.

Le Canada a accordé à la Grenade une aide d'une dizaine de millions de dollars. Divers programmes sont en cours, dont l'aménagement d'installations portuaires et la rénovation d'un garage central, sans compter d'autres projets. Étant donné que dans les pays où la sécurité de nos coopérants est en péril nous suspendons nos programmes d'aide, le ministre veut-il nous dire si cette possibilité a été envisagée en ce qui concerne la Grenade?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre d'État (Relations extérieures)): Madame le Président, nous devons d'abord partir du principe que notre aide extérieure, notre aide au développement, ne s'adresse pas au gouvernement du pays bénéficiaire mais bien à la population des pays les moins développés. Partant, il faut toujours garder à l'esprit les intérêts de cette population. Dans le cas qui nous occupe, la Grenade, nous avons dépensé 8.7 millions de dollars par le passé et nous avons engagé 1.6 million de dollars dans des programmes en voie de réalisation. Dans les circonstances actuelles, nous entendons poursuivre notre aide, vu les besoins considérables. Nous tâcherons de maintenir notre aide pour l'instant.

Quant à l'avenir, nous n'avons pas encore établi de programme, évidemment. Nous essayons, je le répète, de faire face à la réalité en tenant compte des intérêts de la population de la Grenade.

LES CONSULTATIONS POSSIBLES SUR LA SITUATION

M. Donald W. Munro (Esquimalt-Saanich): Madame le Président, ma question s'adresse elle aussi au ministre qui aujourd'hui fait fonction de premier ministre, mais qui était ministre subalterne des Affaires extérieures mercredi. Voudrait-il bien dire à la Chambre si le premier ministre, qui n'oublie jamais de nous rappeler le grand rôle qu'il a joué dans le dialogue Nord-Sud, a eu des entretiens avec les chefs des gouvernements des Antilles ou le président des États-Unis à propos du coup d'État brutal survenu à la Grenade, afin de prendre des mesures concertées, que ce soit pour reconnaître le nouveau gouvernement ou pour intervenir d'une autre façon à l'égard du gouvernement malfaisant qui a maintenant pris le pouvoir à la Grenade?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre d'État (Relations extérieures)): Madame le Président, j'ai déjà parlé de la réunion des pays des Antilles membres du Commonwealth qui doit commencer d'un moment à l'autre. De toute évidence, nous demanderons à ces pays quels auront été les résultats de leur réunion pendant la fin de semaine.

LA RÉUNION DES PAYS DES ANTILLES MEMBRES DU COMMONWEALTH—ON DEMANDE QUE LE CANADA ENVOIE UN OBSERVATEUR

M. Donald W. Munro (Esquimalt-Saanich): Madame le Président, comme on l'a dit l'autre jour, environ 85 Canadiens sont maintenant à la Grenade, soit comme touristes, soit comme coopérants dans le cadre de projets de l'ACDI. Le premier ministre suppléant peut-il dire à la Chambre si le gouvernement a fait des démarches quelconques auprès des ministres des pays des Antilles membres du Commonwealth qui se réunissent aujourd'hui pour leur demander si, à titre de pays membre du Commonwealth, le Canada peut envoyer un observateur à cette réunion afin que nous sachions quelles mesures sont envisagées et que nous puissions les appuyer?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre d'État (Relations extérieures)): Madame le Président, mon honorable ami ne semble pas se rendre compte à quel point la situation est confuse. Il y a trois ou quatre versions de ce qui c'est passé, ce qui veut dire que tous les gouvernements, y compris le gouvernement du Canada, essaient simplement de savoir où en sont les choses.

Quant aux Canadiens qui se trouvent à la Grenade, le député a dit lui-même combien il y en avait et, selon les renseignements que nous possédons, ils restent en contact les uns avec les autres. Comme les députés le savent, un diplomate de notre haute commission à la Barbade est maintenant à la Grenade. Les Canadiens là-bas communiquent entre eux et, d'après les renseignements fournis au ministère des Affaires extérieures, ils sont généralement d'assez bonne humeur. On leur a conseillé de ne pas se déplacer à cause du couvre-feu et parce que le ministère pense qu'ils courraient plus de danger en sortant de leur hôtel ou de leur maison que s'ils restent où ils sont. C'est le conseil qui leur a été donné.